

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>19<sup>ème</sup></b>
Nom de site	Chapelle	Numéro	7510060759
Adresse du site	<b>5-7, rue de Kabylie</b>	Hauteur	R+6 (21.60m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Social - SEQENS</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>14/02/2025</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>18/02/2025</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>14/04/2025</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 30°, 170° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5 et 10m, Skydome à 7m, puit de lumière à 4m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6(21.60m) 170°
a	<b>3G/4G/5G (2100): 30° &lt;5V/m - 170° &lt;3V/m - 300° &lt;4V/m</b> <b>5G (3500) : 30° &lt;5V/m - 170° &lt;4V/m - 300° &lt;5V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 23.90m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 24.52m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

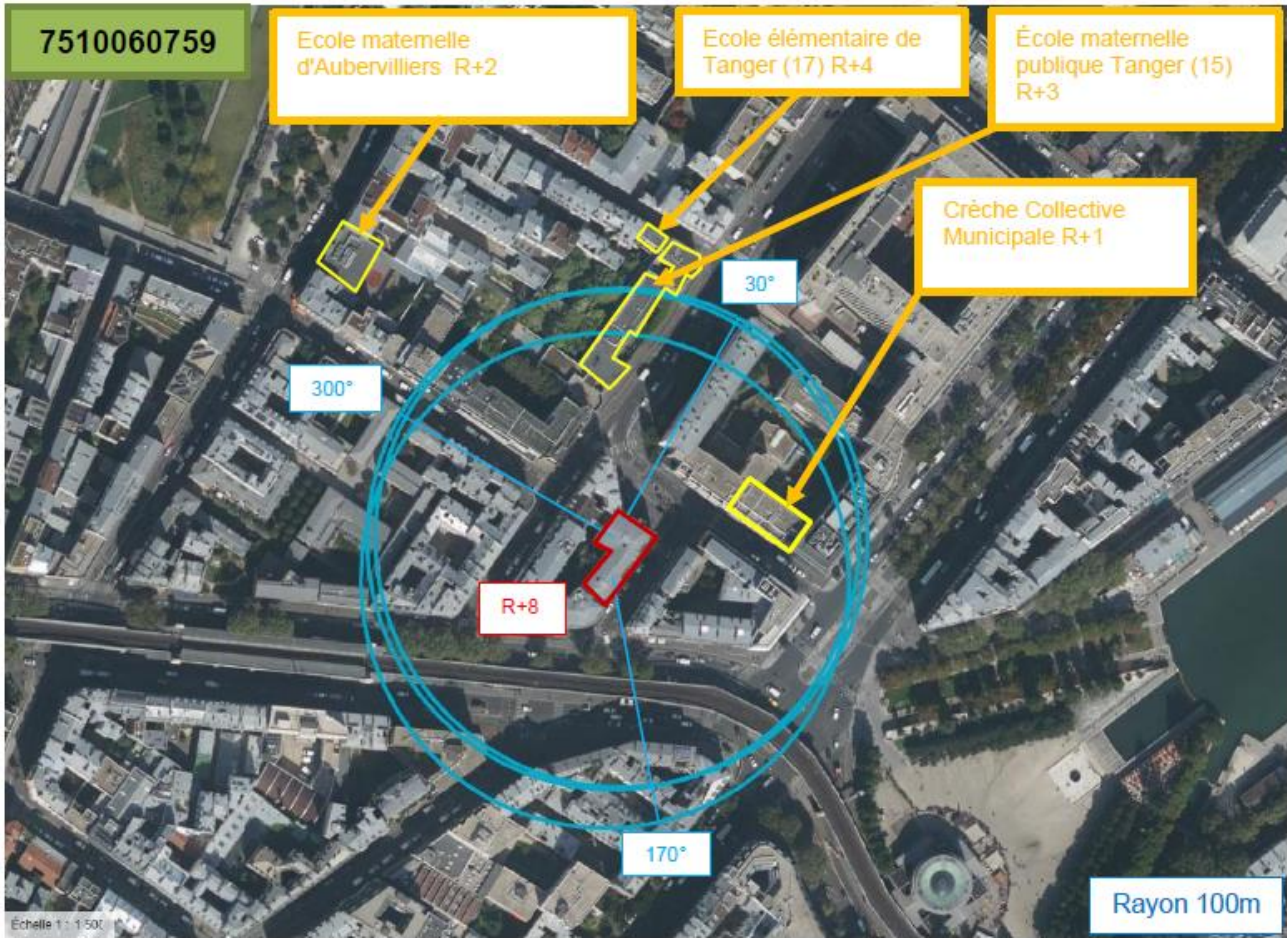
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5GNR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 intégrées dans de fausses cheminées
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de la toiture.

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

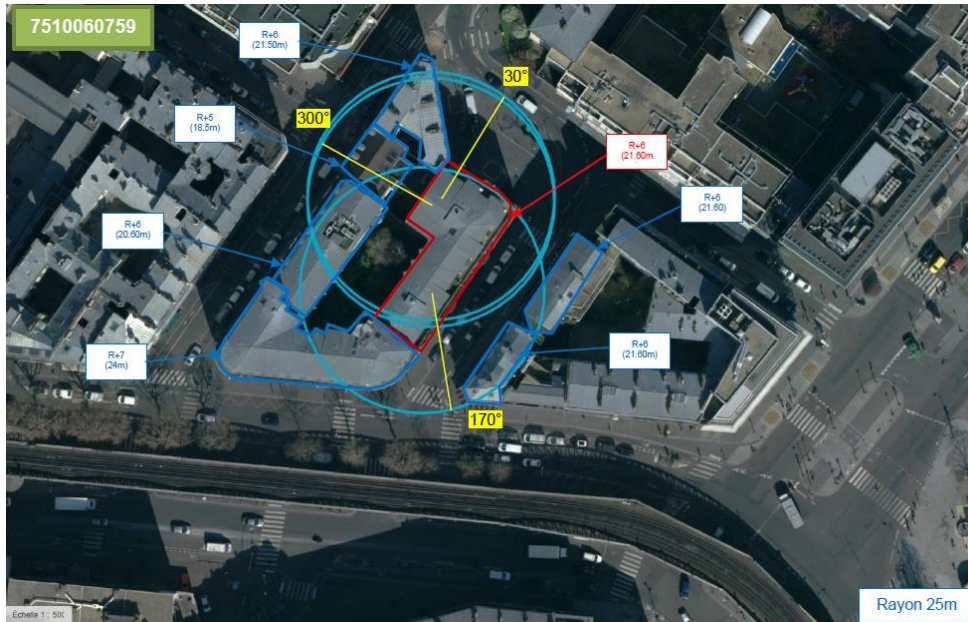
**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École maternelle publique Tanger (15)	15 Rue de Tanger 75019 Paris	12m	NON	46.63	2,41
École Maternelle Annexe Rue d'Aubervilliers	28 Rue d'Aubervilliers 75019 Paris	9m	NON	143.13	0.15
Crèche Collective Municipale - Gaston Rebuffat	12 Rue Gaston Rebuffat 75019 Paris	6m	NON	31	0,75
Ecole élémentaire de Tanger (17)	17 rue de Tanger 75019 Paris	15m	NON	31	1.36

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

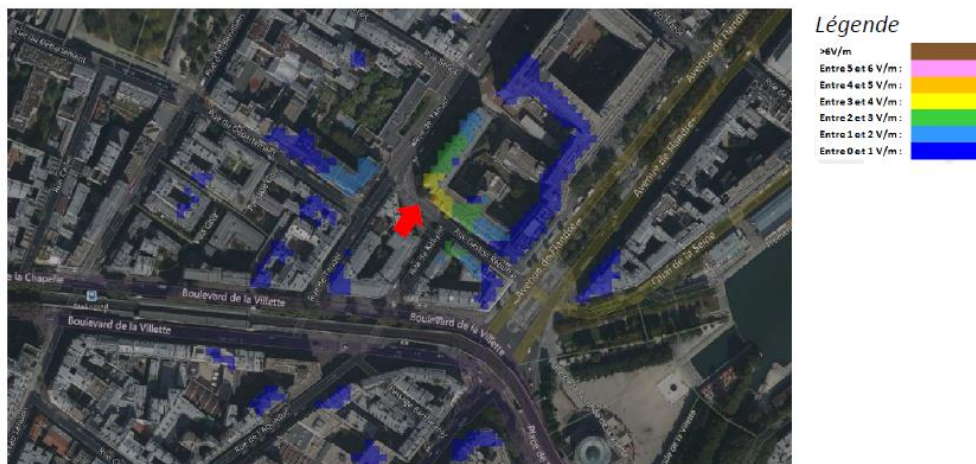
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 30°	Azimet 170°	Azimet 300°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
<b>Hauteur</b>	20.5 m	15.5 m	20.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

*i.* **Azimet 30°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

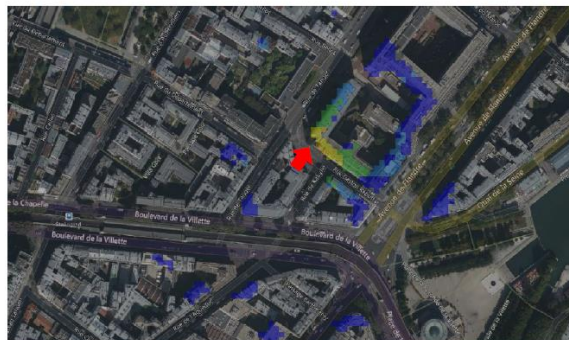
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 300°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
<b>Hauteur</b>	21.5 m	19.5 m	20.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

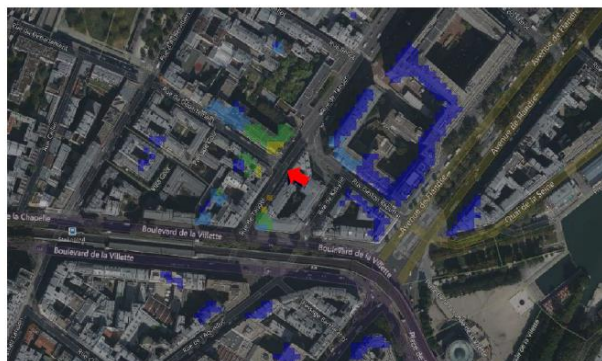
ii. Azimut 30°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

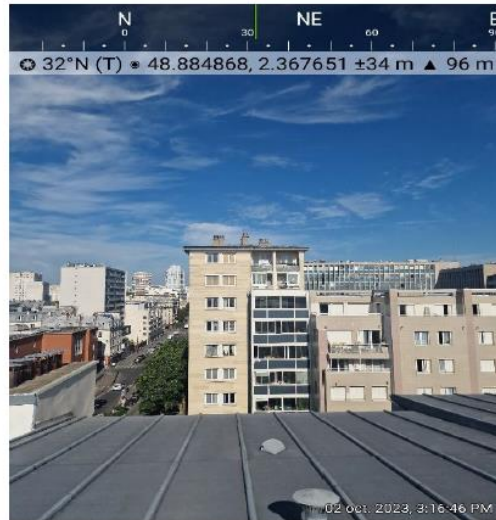


Après travaux



## Vue des Azimuts

### Secteur 0 Azimut 30° :



### Secteur 1 Azimut 170° :



### Secteur 2 Azimut 300° :

